

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7461514401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3425237>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 juin 2026** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

# FIDAL

## AVOCATS

-----  
*CROIX & CALVAIRES DE FRANCE*

*Société par actions simplifiée*

*Au capital de 60 000,00 €*

*Siège social : 16 rue Denis Papin ZA la Sablonnière,*

*49220 Le Lion d'Angers*

*939 742 904 RCS ANGERS*

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 17/01/2025, enregistré au SPFE du Maine Et Loire, le 18/05/2026, sous la mention Dossier 2026 00028342, référence 4904 P01 2026A 01641

L'association S.O.S CALVAIRES France, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est situé 16 rue Denis Papin ZA-La Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers immatriculée au RNA sous le numéro : W494000488, représentée par M. Julien Le Page en sa qualité de président,

A cédé à

La société CROIX & CALVAIRES DE France, SAS au capital de 60.000€, dont le siège social est 16 rue Denis Papin ZA-la Sablonnière 49220 Le Lion d'Angers, immatriculée au RCS ANGERS sous le numéro 939 742 904, représentée par son président M. Paul Ramé

Un fonds de commerce de fabrication, réparation, montage de tous éléments composés de différents matériaux et notamment en bois, en pierre et en fer, fabrication et vente de tous mobiliers et notamment croix,

calvaires appartenant à l'association S.O.S CALVAIRES France sis et exploité 16 rue Denis Papin 49220 Le Lion d'Angers, moyennant le prix de 61.000.00€.

La société CROIX & CALVAIRES DE France est propriétaire du fonds de commerce à compter du 17 janvier 2025 à minuit et aura la jouissance effective à compter du même jour.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds vendu-

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO  
Directeur de Médialex

